



CESI

Orientation

Accueil - Information

A qui s'adresser ?

CESI - Campus CESI Rouen

80 rue Edmund Halley

Rouen Madrillet Innovation - CS 10123

76808 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Tel : 02 32 81 85 60

Contact: Jennifer BENSALAHDDINE

Email: managers.rouen@cesi.fr ou ingenieurs.rouen@cesi.fr

Pour quelles certifications ?

Bâtiment Travaux Publics

- Responsable de chantier BTP (niveau 5)
- Chargé d'affaires BTP (niveau 6)
- Ingénieur Cesi, spécialité bâtiment et travaux publics (niveau 7 - CTI)

Métiers de l'informatique et du digital

- Développeur informatique (niveau 5)

- Gestionnaire en maintenance et support informatique (niveau 5)
- Développeur web (niveau 5)
- Technicien(ne) systèmes et réseaux (niveau 5)
- Chef de projet en informatique (niveau 6)
- Responsable en Ingénierie des logiciels (niveau 6)
- Responsable en ingénierie systèmes et réseaux (niveau 6)
- Intelligence artificielle (bachelor en sciences et ingénierie Cesi) (niveau 6 - CTI)
- Manager en infrastructure et cyber sécurité des systèmes d'informations (niveau 7)
- Manager en architecture et applications logicielles des systèmes d'informations (niveau 7)
- Responsable de chantier BTP (niveau 5)
- Chargé d'affaires BTP (niveau 6)
- Ingénieur Cesi, spécialité informatique (niveau 7 - CTI)

Métiers du tertiaire

- Assistant ressources humaines (niveau 5)
- Manager de proximité (niveau 5)
- Responsable Formation et développement des compétences (niveau 6)
- Responsable en management d'unité et de projet (niveau 6)
- Responsable ressources humaines (niveau 6)
- Manager du développement des Ressources Humaines (niveau 7)
- Manager de portefeuille de projets (MS Cesi)) (niveau 7 - CGE)

Industrie, Recherche, Qualité

- Gestionnaire en organisation de la performance industrielle (niveau 5)
- Animateur qualité sécurité environnement (niveau 5)
- Responsable qualité sécurité environnement (niveau 6)
- Responsable performance industrielle(niveau 6)
- Ingénieur généraliste Cesi (niveau 7 - CTI)
- Manager de l'amélioration continue (MS Cesi) (niveau 7 - CGE)
- Manager des systèmes intègres QSE (MS Cesi) (niveau 7 - CGE)
- Manager des risques industriels (MS Cesi) (niveau 7 - CGE)

Déposer sa demande - La recevabilité

Nature de l'expérience prise en compte

Le candidat doit justifier d'au moins 1 an d'expérience professionnelle dans la fonction du titre demandé.

Contenu du dossier de recevabilité

1ère étape : Etude de la recevabilité.

Le dossier de recevabilité est à demander au Cesi, le candidat constitue le dossier de recevabilité à partir du formulaire CERFA N°12818*02. Il doit joindre à ce dossier les copies de diplômes, attestations de travail, preuves de formation et la copie d'une pièce d'identité.

Pour aider le candidat à bien expliciter son parcours et permettre de l'orienter vers le meilleur choix possible, un document complémentaire descriptif de l'expérience est demandé.

Une fois ces documents complétés, le candidat les transmet au Cesi qui étudie la recevabilité de la demande. A l'issue de cette étape, le candidat est autorisé ou pas à suivre le cursus VAE.

S'il est recevable, il devra constituer le dossier de validation VAE. Dans ce dossier, il devra fournir les preuves de son expérience.

Se préparer à être évalué - Les modalités d'évaluation

Mode d'évaluation et descriptif de l'évaluation

- 2ème étape : le candidat constitue le dossier de validation VAE seul ou avec l'aide d'un de nos formateurs (dans le cas d'une VAE avec accompagnement). Il décrit son parcours et son expérience professionnelle, notamment ses activités en lien avec le titre demandé et où il intègre les preuves des différentes activités. Il complète le livret 2 avec les annexes et un rapport de projet d'ingénieur (pour les titres CTI) ou de thèse professionnelle (pour les titres

CGE).

Ces documents sont transmis au Cesi qui désigne un référent, spécialiste du domaine concerné, chargé de piloter l'instruction de la candidature.

- 3ème étape : Instruction du dossier : après étude de son dossier par son référent, le candidat est convoqué à la soutenance orale devant le jury régional, lequel transmettra son avis au jury national.
- 4ème étape : Validation partielle ou totale : le jury national statue sur la validation totale ou partielle des acquis de l'expérience, et émet, le cas échéant, ses recommandations en matière d'acquisition de compétences complémentaires.

Quel accompagnement ?

Il est possible de souscrire à un accompagnement d'une durée de 12 heures, réparties en 8 rendez-vous avec un formateur du Cesi. Cet accompagnement a pour objectif d'aider le candidat à mieux appréhender le référentiel de compétences, à exprimer et à valoriser toute son expérience au regard de ce référentiel, à se préparer à la soutenance.

Valider son expérience - Le jury

Qui sont les membres du jury ?

Le jury régional est composé de 2 ou 3 professionnels du domaine visé par la certification.

Fonctionnement et calendrier

Les jurys sont organisés spécifiquement pour chaque dossier, il n'y a pas de calendrier prévu.

La démarche VAE peut donc être initiée à tout moment de l'année sur demande.

Poursuivre le projet

Dans tous les cas, c'est le référent VAE du campus qui a organisé la soutenance régionale qui informe le candidat du résultat. Il lui propose s'il le souhaite un plan

d'action.

Le coût

Tarif : Etude du dossier de recevabilité : Gratuit

VAE sans accompagnement : 1800€ TTC

VAE avec accompagnement : 3600€ TTC